

Tarifs :

Un devis gratuit peut être établi à la demande.

Grille personne seule (RFR)	Grille couple (RFR)	Tarif unitaire 2025 petits travaux	Tarif unitaire 2025 jardinage
Jusqu'à 11472,00€	Jusqu'à 17 772,00 €	5,96 €	6,85 €
De 11 472,01 € à 16 800,00 €	De 17 772,01 € à 22 992,00 €	8,81 €	9,66 €
De 16 800,01€ à 22 632,00€	De 22 992,01€ à 27 084,00€	11,23 €	15,70 €
De 22 632,01€ à 27 084,00€	De 27 084,01€ à 31 296,00 €	14,80 €	19,20 €
Au dessus de 27 084,00 €	Au dessus de 31 296,00 €	15,83 €	19,86 €

Aucun frais de dossier ne sera facturé.

Tout particulier ayant recours à des services à la personne à son domicile bénéficie, selon la législation en vigueur, d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50% des sommes versées, une attestation fiscale vous sera transmise.

Contact :

Accueil téléphonique :

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
16h30**

Tel : 04.90.44.50.80

07 88 48 41 14

Permanences physiques :

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
16h30**

Sauf le mercredi matin

Le SAAD : Service des petits travaux



-Service de proximité -

Une solution pour le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

SAAD

18 avenue Aristide Briand

13800 ISTRES

Tel: 04.90.44.50.80

Service des petits travaux

La mission du service :



Le pôle du maintien à domicile propose aux seniors et aux adultes en situation de handicap des petits travaux de bricolage et jardinage à domicile afin que vous puissiez profiter pleinement de votre temps libre.

Le public aidé :

Le service s'adresse aux personnes retraités, âgées de 60 et plus dépendantes et aux adultes en situations de handicap (reconnaissance de +/- à 80%) nécessitant une aide dans leur vie quotidienne.



L'équipe :

Le personnel est composé de 3 hommes toutes mains et un responsable qualifiés et expérimentés. L'équipe est munie du matériel adéquat, travaille en collaboration avec les différents partenaires du maintien à domicile de proximité.



Les prestations :

Pour les petits travaux de bricolage :

Bricolage intérieur :

Changer une ampoule Remplacer un fusible
Accrocher un lustre, Poser une applique murale, Poser un détecteur autonome de fumée, Brancher une machine à laver
Refaire un joint en silicone d'une cuisine ou salle de bain, Poser une tringle à rideaux, Fixer un store, Accrocher un tableau, un cadre, un miroir, Poser une étagère murale, reboucher un trou, une fissure
Raboter, réparer une porte
Remplacer des poignées de porte
Monter un meuble en kit
Déplacer un meuble inférieur ou égale à 25 kg
Installer un écran de télévision au mur
Remplacer une chasse d'eau
Effectuer une retouche de peinture, de papier peint
Changer un robinet
Poser un reste e moquette, lino, dalles, carrelage(limité à 4m2)



Bricolage extérieur :

Repêindre votre mur de clôture,
Installer un système de récupération d'eau de pluie, réaliser un coffrage de petites dimensions, Brancher un système d'éclairage extérieur, reboucher des trous, ...

Pour les petits travaux de jardinage :

Jardinage :

Tonte et entretien de pelouses, tailles de haies, d'arbustes et de fruitiers, débroussaillage et désherbage, ramassage et évacuation des déchets verts et petits encombrants, entretien des massifs, terrasses et allées



La zone géographique :

Le service intervient sur la commune d'Istres incluant Entressen et le Ranquet.



Les démarches d'inscription:

La demande d'intervention peut être faite par la personne elle-même, par son entourage, ou par un partenaire. Le responsable se rend au domicile du bénéficiaire afin d'estimer la durée des travaux et renseigner le document Individuel de Prise en charge. Une copie du dernier avis d'imposition est demandée pour finaliser le dossier. Une fois le document signé par le bénéficiaire, le responsable planifie la prestation.



Le fonctionnement du service :

L'équipe réalise des prestations de bricolage et de jardinage élémentaires, courants qui relèvent du champ du service à la personne. Dans le cadre des interventions, les outils sont fournis aux agents.

